SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous
CFE CGC

16 juin 2026

CONCILIER REORGANISATIONS PERPETUELLES ET BIEN ÊTRE AU TRAVAIL

La DRH doit être partout !!
En a-t-elle les moyens ?

La DRH a défini un process d'accompagnement des réorganisations auprès des directions métiers.

Encore faut-il que celles-ci collaborent pleinement !

La DRH gère les conséquences des réorganisations par l'accompagnement des agents impactés.

Encore faut-il que tous les managers s'impliquent !

Le CD annonce de nouveaux projets de réorganisation motivés par la nécessité d'économies, d'optimisation du fonctionnement et d'amélioration du service rendu aux usagers, qui se caractérisent par :

Un MANQUE DE TRANSPARENCE préoccupant qui alimente un climat d'incertitude et d'inquiétude légitime

- Un **niveau d'information** des agents hétérogène, selon le poste occupé,
- Des **précisions insuffisantes** notamment en matière de rémunération (impact sur les perspectives de promotion/ avancement et augmentation des primes),
- Un **calendrier "flou"** ne permettant pas aux agents concernés de se projeter.

Des CONSÉQUENCES CONCRÈTES pour les équipes

- Une **perte de sens et/ou de repères** professionnels et managériaux, de **conflits de valeurs**,
- Des **modifications** du périmètre des postes et des lieux de travail, du rattachement hiérarchique, des conditions de travail, une augmentation de la charge de travail, des mobilités forcées.

Nous rappelons que toute transformation doit impérativement se faire dans le respect des agents et de leurs droits, l'accompagnement reste encore à améliorer…

LES REVENDICATIONS du SNT CFE-CGC :

- La communication des impacts détaillés organisationnels, humains et sociaux,
- Une information complète, claire et accessible à tous (fiches de postes et nombre de postes occupés, vacants et "gelés"),
- Un droit de suite sur les réorganisations mises en œuvre.

Le SNT à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org